



L' EDITO



La place des Régions dans la politique des Pôles de compétitivité est de mieux en mieux reconnue. Les Régions ont en effet contribué de multiples façons au développement des Pôles, en participant à la construction des projets de pôles il y a quatre ans, en soutenant leur candidature, en finançant leur structure de gouvernance et beaucoup de leurs actions, en soutenant des acteurs régionaux d'intermédiation de l'innovation et bien sûr les établissements d'enseignement. La phase 2 de la politique des Pôles prend acte de cette implication des Régions : les Pôles s'engageront désormais tant vis-à-vis des Régions que de l'État, à travers la signature de « contrats de performance » dont la réalisation sera suivie par un « comité de coordination » associant État et Conseils régionaux (ainsi que celles des collectivités territoriales qui financent les pôles et souhaitent participer à leur pilotage).

Par ailleurs, l'État engage un débat sur l'organisation territoriale de la France et fait semblant d'opposer Régions et Départements, en réalité plus complémentaires que redondants.

Si l'État, multiple, hésite, les Régions, elles, savent ce qu'elles veulent pour le développement économique de leurs territoires. Le vrai débat que l'on doit avoir, fécond et porteur d'avenir pour le pays, est celui des modalités d'achèvement de la décentralisation, encore au milieu du gué en France. Il faut enfin adapter la répartition des compétences entre Régions et État à un monde globalisé où, comme l'écrit le rapport du Conseil d'Analyse Economique sur l'innovation et la compétitivité, les échelles administratives pertinentes pour l'action économique sont de plus en plus les Régions.

A l'ère de l'économie de la connaissance, les défis auxquels font face les régions françaises sont immenses. Elles ne pourront les relever qu'en disposant de prérogatives larges dans les domaines suivants, intimement reliés : le développement économique, la formation initiale et tout au long de la vie, l'innovation et la recherche.

Les pôles de compétitivité et leur articulation avec les acteurs de l'innovation en région (PME, grandes entreprises, recherche, enseignement, intermédiaires de l'innovation) sont au cœur de ces enjeux.

C'est pourquoi l'ARF a décidé de poursuivre ses actions d'information, d'études et d'échanges autour des pôles, en renouvelant le partenariat noué avec Mines ParisTech (l'ex-Ecole des Mines de Paris) pour l'animation de l'Observatoire des Pôles de Compétitivité.

*Alain Rousset, Président de la Région
Aquitaine, Président de l'ARF*

Dossier : Pôles de compétitivité et Systèmes régionaux d'innovation

En cette fin 2008, à la demande de la commission européenne, les Régions françaises sont chacune sur le point d'achever le diagnostic de leur système régional d'innovation (SRI) et les propositions concrètes associées, avant de finaliser cela dans les choix clairs et affinés qui constitueront, en juin 2009, leur stratégie régionale d'innovation – point de passage obligé pour l'accès aux financements FEDER 2010-2013.

Comment s'y prennent-elles dans cet exercice important, sur quelles difficultés peuvent-elles buter et quelle place y occuperont vraisemblablement les Pôles de compétitivité ?

La « méthode Prager », du nom de l'auteur du guide méthodologique conçu avec le concours de représentants des Régions (ARF, CNER), de l'Etat (DGE, DIACT, DGRI) et d'experts internationaux, fournit la trame du diagnostic du SRI. A la fois très structurée et bien argumentée, écrite dans un langage limpide et assortie d'annexes méthodologiques précises, cette méthode se décompose en 4 temps : la description des « composantes » du SRI (les inputs et les outputs d'innovation) ; l'analyse des acteurs du SRI et de leurs relations, qui fonde un premier diagnostic, assez général ; « l'analyse très détaillée du système d'innovation [acteurs et relations] de chacune des grappes d'activité stratégique » (p.84) de la Région, déclinaison essentielle tant parce que « ce sont ces grappes qui seront retenues comme priorités de l'action publique » (p.43) que parce que « l'innovation présente des caractéristiques très différentes suivant les secteurs d'activité » (p.84) ; enfin le choix du portefeuille des grappes retenues comme stratégiques, ce portefeuille stratégique mixant des secteurs régionalement importants (en emploi, PIB, exportations, etc.) et des secteurs émergents, à fort potentiel de croissance.

Cette méthode, très construite, n'est pas exempte de toute limite : l'application de la méthode, exigeante, suppose un effort de documentation très important ; le lien des grappes d'activité aux pôles de compétitivité et autres réseaux (clusters régionaux, SPL, PRES, RTRA, etc.) n'est pas construit et le guide méthodologique confesse que la méthodologie d'analyse de ces réseaux (et a fortiori des liens entre eux) reste à construire et appelle à des recherches sur ce plan ; les secteurs innovants « low tech », s'appuyant sur des innovations de marché ou d'usage plus que de technologie, y sont tendanciellement dévalorisés, compte tenu des indicateurs d'innovation retenus (brevets, etc.) ; enfin, la fécondité de l'attention, réelle, portée à l'innovation des PME est limitée par une définition conventionnelle (moins de 250 personnes), qui empêche de mettre en lumière les problèmes d'innovation et de croissance spécifiques aux entreprises de taille intermédiaire.

La Bretagne est sans doute la première Région française à avoir rendu public son diagnostic du SRI (sa stratégie est encore confidentielle). Le document témoigne de la difficulté qu'il peut y avoir à appliquer rigoureusement la méthode proposée : pour limiter le coût de documentation, les données présentées s'appuient autant que possible sur des travaux antérieurs, datant de l'élaboration du SRDE ; et s'il procède aux deux premières étapes du diagnostic du SRI breton, il reste muet sur la troisième - l'analyse du système d'innovation propre à chaque grappe d'activité. Sur ce point, la Bretagne a choisi une autre option : profitant de l'assez bonne correspondance entre les grappes d'activité régionales (à l'exception du cas des biotechnologies) et les 4 pôles de compétitivité bretons, la Région a préféré mandaté une étude sur le soutien régional à ces Pôles et sur l'insertion de ces Pôles dans le système régional de recherche et d'innovation. Les conclusions qui en ressortent intéressent au-delà du cas breton : la qualité d'intégration des Pôles dans le SRI est très variable et l'une des recommandations-phare consiste à clarifier les rôles respectifs des Pôles et des autres intermédiaires de l'innovation en région, en considérant ces derniers comme des « opérateurs » au service de clients, les Pôles - une orientation qu'on voit poindre, sous diverses formes, dans nombre d'autres régions, une des options retenues consistant à rassembler les « opérateurs » des pôles dans une plate-forme commune, comme en Aquitaine ou en Nord-Pas-de-Calais.

Signalons enfin qu'une autre des questions-clés soulevées par l'élaboration du SRI consistera à savoir comment articuler les Pôles et les autres clusters régionaux d'entreprises et/ou de recherche – la continuité étant parfois prévue d'emblée, comme dans le cas des PRIDES en PACA, parfois pas.

Sur l'articulation entre Pôles et chaîne d'intermédiation de l'innovation en région, entre Pôles et PRES/RTRA, entre Pôles et clusters régionaux, l'Observatoire a déjà rendu compte de divers travaux : nous continuerons de le faire.

Contact : plefebvr@ensmp.fr

Actualité de l'observatoire

Comptes-rendus de séminaires

Frédérique Pallez et Philippe Lefebvre, chercheurs au Centre de Gestion Scientifique de l'Ecole des Mines, nous ont présenté l'étude commanditée par la DIACT, qui propose une analyse des relations entre les PRES / RTRA et pôles de compétitivité, nouveaux instruments du Système Français de Recherche et d'Innovation. Quelques années après leur mise en oeuvre, observe-t-on une cohérence du système ou au contraire une redondance des instruments? A partir des cas des régions Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Ile de France et Bretagne, les intervenants nous ont fait part de leurs conclusions sur ces questions. Ces études révèlent des situations locales extrêmement contrastées, mais en général une structuration très faible de relations institutionnelles entre ces différents dispositifs.

Pour télécharger le compte-rendu de la séance :

<http://observatoirepc.org/nos-actions/les-seminaires/pres-rtra-et-poles-de-competitivite.html>

Pour télécharger le rapport :

http://www.diact.gouv.fr/fr_1/actualites_50/kiosque_publications_54/toutes_nos_publications_16/etudes_181/entre_pres_2105.html

Les prochains séminaires de l'observatoire

15 janvier 2009 : mutualiser les fonctions d'animation des pôles aquitains

Certaines régions se sont démarquées du schéma général proposé par les textes encadrant la mise en place des pôles, à savoir que ceux-ci ne soient pas portés par des structures existantes. La Région Aquitaine a ainsi mis en place une organisation originale, où l'Agence Aquitaine de Développement Industriel prend en charge les fonctions d'animation de certains pôles dans le cadre de ses actions sur les filières industrielles. **Jacques Passemard**, directeur de 2ADI viendra nous expliquer comment l'agence assure "*le gîte, le couvert et la compétence*" pour les pôles Prod'innov, Route des Lasers et en partie AESE, et quels sont les effets de cette organisation sur le territoire et sur les résultats des pôles.

12 février 2009 : Gestion des compétences : des pôles en cours de formation ?

Lors de l'évaluation des pôles de compétitivité, menée récemment par les cabinets CMI et BCG, il avait été noté par les évaluateurs que le volet « formation-gestion des compétences » avait été

pour l'instant peu travaillé par les pôles, plus soucieux de mettre en place l'« usine à projets » souvent évoquée. Une étude lancée en 2007 par le Centre d'Analyse Stratégique, et récemment achevée, vient apporter un éclairage utile sur cette question, à partir d'une analyse monographique menée sur 10 pôles. Elle conclut que si les questions d'emploi, de formation et de compétences sont effectivement généralement absentes des stratégies explicites, elles sont en fait déjà présentes implicitement dans nombre d'actions et que les pôles exercent d'ores et déjà une influence sensible sur les acteurs de la relation formation-emploi. C'est ce constat paradoxal que viendront développer **Hughes Bertrand**, du Groupe Alpha, et **René Eksl**, de Geste.

Agenda

Colloque Pôles de compétitivité et développement économique régional

Le colloque qui aura lieu du 2 au 3 mars 2009 au sein du campus du Sart Tilman à Liège (Wallonie, Belgique), vise à réunir des représentants des milieux académique, industriel et public, issus du monde entier et impliqués dans ou intéressés par une démarche de création de pôles de compétitivité, afin de débattre des questions suivantes :

* Comment les politiques soutiennent-elles les acteurs de l'économie, de l'emploi, de la formation, de l'enseignement et de la recherche dans le développement de nouveaux réseaux ?

* Comment ces réseaux contribuent-ils au développement économique régional et à la compétitivité des entreprises ?

* Quels sont les effets du développement de ces réseaux sur les économies régionales ? Comment évaluer l'efficacité des dispositifs de soutien et les réalisations de ces réseaux ?

Le colloque rassemblera des contributions académiques et témoignages d'entreprises sur les actions entreprises et le fonctionnement des pôles.

En savoir plus: <http://www.wagralim.be/news/49.htm>

Autour des pôles

2^{ème} édition des Rencontres Pôles de compétitivité et clusters de Rhone-Alpes, 20-21 janvier 2009

On savait que la Région Rhone-Alpes possédait le plus grand nombre de pôles de compétitivité, 15 au total, mais la Région recèle également d'autres formes de réseaux d'entreprises. Le programme

Clusters Rhone-Alpes a été initié par la Région (avant même le démarrage des pôles) pour que, entreprises et universités, secteurs public et privé, coopèrent face aux défis stratégiques à venir. Trois points caractérisent les Clusters Rhône-Alpes : la mise en réseau, le regroupement par marché, et la participation directe des acteurs. La CCI Grenoble organise la deuxième édition des rencontres Pôles et clusters de Rhone-Alpes, à destination des PME susceptibles d'être intéressées par ces démarches collaboratives.

Pour en savoir plus :

fabrice.guery@grenoble.cci.fr

Les rencontres ANR-Pôles de compétitivité, 26/01/2009

Comme chaque année, l'Agence Nationale de la Recherche organise une rencontre entre les pôles de compétitivité et les responsables des programmes scientifiques de l'ANR. La rencontre est l'occasion de rappeler les modalités d'action de l'ANR auprès des pôles de compétitivité et de faire le bilan des résultats des projets des pôles aux Appels à projets de l'ANR. Cette année, cette journée sera consacrée notamment à la programmation scientifique de l'ANR. En effet, l'ANR souhaite associer davantage les pôles dans la consultation pour la définition des futurs programmes de recherche thématique.

Pour en savoir plus :

pauline.chevilotte@agencerecherche.fr

Publications

« Quelle articulation entre les pôles de compétitivité et les tissus productifs régionaux ? Une mise en perspective de quatre pôles en PACA » sous la coordination d'A. Mendez

Dans le cadre de leurs recherches sur les territoires productifs de la région PACA, le Laboratoire LEST d'Aix Marseille a piloté un projet de recherche ambitieux qui a mobilisé 17 chercheurs en économie, gestion, sociologie, de plusieurs laboratoires différents qui ont travaillé ensemble sur l'analyse des quatre pôles de compétitivité de la Région.

L'objectif de cette recherche est de mettre en lumière les conditions de mise en œuvre et les bénéfices attendus de ces pôles. En particulier les auteurs ont pris le parti de s'interroger sur la capacité réelle de ces dispositifs à utiliser, produire et diffuser des ressources scientifiques et techniques au sein du

tissu économique. Cette recherche démontre également l'inscription des pôles dans des trajectoires productives et territoriales singulières.

Ce rapport extrêmement précis et bien documenté est disponible en archives ouvertes à l'adresse suivante :

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00326631/fr/>

L'évaluation nationale des pôles de compétitivité, La Documentation Française, 2008

Les pôles ont eux aussi le livre rouge ! Après la synthèse rendue publique en juin dernier, la DIACT édite cet ouvrage détaillant la méthodologie suivie par les cabinets BCG et CMI pour évaluer les 71 pôles de compétitivité. Les principaux apprentissages de l'évaluation y sont présentés ainsi que les recommandations de la phase II des pôles de compétitivité.

L'évaluation de la politique régionale des pôles de compétitivité, Novembre 2008

Lors du dernier colloque « Régions et Pôles de compétitivité », Martin Malvy a rappelé que les Régions investissent beaucoup dans les pôles de compétitivité, en s'engageant financièrement mais aussi en s'engageant politiquement. L'exemple de la Région Bretagne avale ce constat. L'ensemble des collectivités locales bretonnes, coopérant dans le cadre d'un fonds unique régional organisé sous l'égide du Conseil Régional de Bretagne a financé les projets des quatre pôles de compétitivité bretons à hauteur de 27 M€ sur la période 2006-2008, ce qui représente 18% des financements publics accordés aux projets. Compte tenu de l'importance de ces financements mais aussi de l'importance stratégique des pôles dans l'organisation régionale de la recherche et de l'innovation, la Région Bretagne a souhaité procéder à une évaluation du dispositif régional de soutien aux pôles et la manière dont les pôles s'intègrent au système régional de recherche et d'innovation. Cette évaluation réalisée par les cabinets ITD-Eu et Technopolis a été présentée le 7 novembre et mise en ligne sur le lien suivant :

http://www.bretagne-intelligence-economique.fr/fr/publications/fiche.php?publication_id=505

Ressources

Notre site: <http://www.observatoirepc.org>

Site d'information officiel sur les pôles :

<http://www.competitivite.gouv.fr/>

Site de l'ARF : <http://www.arf.asso.fr/>